

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dernière mise à jour : 24.06.2025

La réservation et la location impliquent obligatoirement l'acceptation de ces conditions de vente par les parties :

1. Conditions de mise en place des contrats :

Le camping est réservé à une clientèle touristique conformément à l'article 2 de l'arrêté du 11.01.1993.

Par conséquent, il conviendra que le client précise son adresse (domicile), lors de son inscription.

Le présent contrat n'est pas soumis aux dispositions des textes régissant les baux d'habitation, mais celles du décret 93-39 du 11.01.1993 et de l'arrêté du 11.01.1993 régissant l'activité de camping-caravaning.

2. Durée des contrats :

La location est consentie à titre précaire et à titre de loisirs uniquement. Tous les contrats de location prennent fin à leur échéance.

L'occupation des emplacements ou des hébergements est personnelle. Il est interdit au client de sous-louer ou de prêter les logements.

Modalités d'arrivée et de départ :

	Emplacements	Hébergements
Arrivée (check in)	14.00	15.00
Départ (check out)	12.00	10.00

Le late check-out (départ tardif) est disponible uniquement, sous réserve de disponibilité, la veille du départ au prix de 40€. Le late check out permet, sous réserve d'avoir été payé et réservé la veille du départ en réception, de restituer l'hébergement locatif jusqu'à maximum 14H00.

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une nuit supplémentaire au prix de la nuit en vigueur au jour du départ retardé.

3. Cas spécifique pour les Hébergements :

a) Equipement :

Les hébergements sont équipés (voir descriptif par hébergement). Un inventaire est fait avant votre arrivée (visible dans le logement), il est à contrôler. Toute anomalie ou manquement est à signaler auprès de la réception dans les 4 heures suivant la prise de possession. Après ce laps de temps, tout dégât constaté vous sera imputable, et nous nous servons de l'inventaire affiché dans votre location pour trancher tout différend. Si tout est conforme, votre dépôt de garantie vous sera restitué intégralement, à 14h le jour de votre départ.

b) Draps :

Seuls les draps sont à apporter, vous pourrez toutefois en louer sur place sur demande.

Il est strictement interdit d'utiliser les lits sans draps. Toute personne non pourvue à l'arrivée se verra dans l'obligation de les louer sur place.

c) Ménage :

À votre départ, le nettoyage de votre hébergement et la vaisselle doivent être faits. Les poubelles jetées. Tous ces points feront l'objet d'un contrôle lors ou après votre départ et une partie du cautionnement sera conservée si le ménage est insuffisant.

d) Dépôt de garantie :

Un dépôt de garantie d'un montant de 200 à 500 Euros par logement devra être versé par le Client au Prestataire à son arrivée par carte bancaire ou chèque. Le moyen de paiement doit obligatoirement être celui d'un des participants présents

au séjour qui justifie de son identité par le biais d'une pièce d'identité valide. Le dépôt de garantie sera restitué au Client le jour du départ et après vérification complète (INVENTAIRE) de l'hébergement locatif. La direction se réserve le droit de conserver tout ou une partie de la caution en cas de manquement au respect de l'hygiène et/ou du matériel loué.

Si le départ du Client doit intervenir en dehors des heures d'ouverture de la réception, l'hébergement locatif sera contrôlé ultérieurement et la caution renvoyée par courrier. La retenue du dépôt de garantie n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

4. Cas spécifique emplacement :

Le client a l'obligation de rendre les lieux dans l'état où il les a pris, tout aménagement, transformation et embellissement doivent faire l'objet d'une demande auprès de l'exploitant et reste propriété de l'exploitant sans que le locataire puisse réclamer une quelconque indemnité de ce chef.

Les caravanes doivent garder leur moyen de mobilité et il ne devra pas être procédé à des aménagements en dur. Seuls sont tolérés les auvents amovibles.

5. Règlement Intérieur :

Un règlement intérieur est affiché au sein de l'établissement du Prestataire. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. En outre, chaque Client est personnellement responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Un hébergement locatif est prévu pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne saurait en aucun cas être habité par un nombre supérieur de personnes.

Le présent contrat ne peut être cédé par le Client sans l'accord préalable écrit du Prestataire.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou représentants légaux. En cas de comportement violent, inapproprié, propos injurieux et/ou racistes, agression verbale ou physique et plus généralement en cas de manquement grave et/ou répété au règlement intérieur de l'établissement, le Prestataire se réserve le droit de demander au Client de quitter l'établissement. Aucun remboursement d'aucune sorte ne saurait alors être accordé.

6. Tarifs - Règlement des prestations :

La redevance d'occupation est à régler à l'arrivée. Elle pourra être réglée par carte bancaire, virement, chèque vacances et espèces. La tva en vigueur est au taux réduit de 10% (article 279 a ter du C.G.I.). Les tarifs sont affichés TTC. Toute modification du taux de TVA applicable entraînerait une modification du prix TTC.

Le prix comprend les personnes (suivant la capacité de l'hébergement) ou sur la base de 2 personnes pour les emplacements, les consommations d'eau et d'électricité, un seul véhicule, et l'accès aux infrastructures et aux sanitaires.

Selon le type de location et la durée du séjour, les charges de gaz ou une participation aux frais électriques peuvent être facturées en plus.

Le paiement du prix correspond à la mise à disposition de l'emplacement. Le non-paiement entraîne la résiliation du contrat. Le client devra alors quitter le camping sans délai.

Les taxes de séjour, collectées pour le compte de la métropole, ne sont pas incluses dans nos tarifs. Elles dépendent du nombre d'adultes et sont susceptibles de modification par la commune.

7. Condition de réservation :

Le règlement des frais de dossier de la location pour tous les séjours est demandé à la réservation pour la confirmer.

Les frais de dossier sont non remboursables.

Un acompte de 50% du montant total du séjour est demandé à la réservation pour confirmer un séjour.

Le solde des séjours est à régler 15 jours avant la date d'arrivée. Le délai maximum de règlement du solde de séjour des locations peut être modifié selon la décision de la direction du camping et du gouvernement liée à la crise sanitaire de la Covid-19.

Tout séjour écourté n'est pas remboursé quel qu'en soit le motif.

8. Condition d'annulation :

En cas d'annulation, et quel que soit le mode de réservation, le client doit adresser un courriel au camping demandant l'annulation du séjour.

Si l'annulation intervient :

-au plus tard 15 jours avant le début du séjour, les montants versés sont remboursés

en totalité, hors frais de dossier ;

-à moins de 15 jours du début du séjour, le montant total du séjour est dû.

Cas particulier : en cas de souscription d'une assurance annulation, le client se verra proposer l'édition d'une facture lui permettant de justifier, auprès de son assureur, des sommes dépensées.

Tout séjour non annulé suivant les conditions ci-dessus sera facturé intégralement. La date du remboursement n'intervient qu'après validation du paiement effectué et dans un délai moyen de 15 jours ouvrés.

Assurance annulation de notre partenaire Campeze-Couvert by Gritchen :

L'assurance annulation de séjour est facultative mais le client est invité à y souscrire lors de sa réservation. La souscription à l'assurance est à 4,5% du montant de votre séjour. Ceci ne garantit pas une annulation gratuite. Cette assurance couvre notamment les annulations de séjours en cas de maladie (hospitalisation), accident grave ou décès, sinistres entraînant des dommages importants à votre domicile, licenciement ou modification de vos congés du fait de l'employeur, par suite de convocation à un examen ou devant un tribunal, refus de visa, séparation, mutation professionnelle, vol...

L'intégralité des clauses du contrat d'assurance annulation est consultable à tout moment via ce lien : CGA. En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, pour une cause rentrant dans le cadre du contrat souscrit, vous devez déclarer votre sinistre par internet : www.declare.fr ou par e-mail : sinistres@campeze-couvert.com ou par courrier à : Gritchen Affinity Sinistre - Campeze couvert 27 Rue Charles Durand - CS70139 18021 Bourges Cedex.

Il est rappelé qu'en vertu des dispositions de l'Article L121-4 du Code des Assurances, lorsque plusieurs assurances sont contractées sans fraude, chacune d'elle produit ses effets dans la limite des garanties de chaque contrat, et dans le respect des dispositions de l'Article L121-1 du Code des Assurances.

En cas de souscription d'une assurance annulation, le client se verra proposer l'édition d'une facture lui permettant de justifier, auprès de son assureur, des sommes dépensées. Tout séjour non annulé suivant les conditions ci-dessus sera facturé intégralement. La date du remboursement n'intervient qu'après validation du paiement effectué et dans un délai moyen de 15 jours ouvrés.

COVID-19 : L'assurance prend en charge, sur justificatif, les annulations et interruptions de séjours des clients malades du Covid-19.

9. Règlement des litiges :

Les parties font éléction de domicile en leur siège social. Le droit français, seul est applicable, toute difficulté pouvant survenir à l'occasion du contrat sera de la compétence du tribunal du siège de la Société ou du tribunal du client.

Au cas où le loueur serait dans l'obligation de faire appel aux tribunaux, le préjudice causé de ce chef sera réparé au moyen d'une indemnité complémentaire égale à 10 % des sommes impayées, en sus des intérêts légaux prévus par la loi française.

10. Obligations du client

- ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

- ANIMAUX

Les animaux domestiques (hors animaux classés dangereux de 1ère et 2ème catégorie) sont acceptés moyennant une somme forfaitaire de 4 euros/jour/animal. Ceux-ci devront être constamment surveillés et tenus en laisse par leur propriétaire pendant le séjour. Tout manquement à l'hygiène ou à la sécurité occasionné par l'animal pourra être sanctionné par l'expulsion du Client.

- RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

11. Obligations du prestataire - Garantie

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des services commandés. Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 24h à

compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 24 heures suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les services fournis par l'intermédiaire des sites Internet www.camping-garlaban.com et www.youcamp.fr du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

12. Droit de rétractation

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

13. Protection des données à caractère personnel

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique : la prospection, la gestion de la relation avec ses clients et prospects, l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire, le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients, la rédaction d'actes pour le compte de ses clients, la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption, - la facturation, la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@youcamp-marseille.fr
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : YOUCAMP VILLAGE 1915 chemin de la Thuilière 13400 AUBAGNE, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

14. Propriété intellectuelle

Le contenu du site internet www.camping-garlaban.com est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles,

prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

15. Droit applicable - Langue

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

16. Litiges

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant :

Société Médiation Professionnelle - Alteritae
5, rue Salvaing 12000 Rodez

17. Information précontractuelle - Acceptation du client

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;

le prix des Services et des frais annexes ;

les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;

les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;

la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;

les informations relatives aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.camping-garlaban.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

18. Bloctel

Le client a la faculté de renoncer à tout démarchage téléphonique en se déclarant sur le site bloctel.gouv.fr . Le prestataire s'engage à respecter les conditions d'utilisation du service BLOCTEL.